

Compte-rendu de réunion “Agents de sécurité” (03/04/2018)

Heure de début 16H30

Heure de fin 19h10

Ordre du jour :

- Pour mémoire
- Dossiers en attente
- A faire
- Questions du jour

Présent	Solange Roze(Responsable) / Jean-Paul ATLAN / Delphine BIETH / Martine DELOR / Luc PISSIS
Absent	Jean Risterucci

Pour mémoire :

- Le syndic assure des permanences pour les copropriétaires le vendredi matin de 11h à 12h.
- M. BOUTON est présent sur la copropriété le mardi matin pour voir les prestataires et visualiser les problèmes du quotidien.
- G2S : prestataire qui s’occupe de la sécurité incendie – G2S fournit le remplaçant du gardien pendant ses congés car le gardien a le SSIAP 1. Tous les mois il faut pointer les relevés des contrôles effectués par les agents. Réunion une fois par trimestre avec le Syndic et 1 ou 2 membres du Conseil Syndical.

Dossiers en attente :

- Remise en état des placards techniques sur les paliers – les fermetures ont été abîmées / supprimées par les techniciens du chauffage ou par les habitants pour modifier la température des appartements sur l’étage – des mails avec les étages concernés ont déjà été envoyés au Syndic pour que les réparations soient prises en charge par l'entreprise qui s'occupe du chauffage.
- Discuter du point de sécurité pendant certaines fêtes religieuses : les lumières sont bloquées allumées et les portes d’accès à la résidence ne sont pas verrouillées mettant à mal la sécurité de la résidence.

A faire :

- Pointer le récapitulatif des rondes effectuées pour mars et avril échéance fin mai

Envoyer les remarques à Solange qui les compilera et les enverra à M. Bouton et M. Senanedje

- Demander au syndic si son prestataire ne pourrait pas fournir les relevés dans un fichier excel plutôt que dans un document pdf

Questions du jour:

- Qui suit le dossier des ascenseurs au niveau du syndic ?
- Pourquoi le compte spécial pour les travaux des ascenseurs n'est pas ouvert (répondu à ce jour)
- Est-ce que les contrats des entreprises peuvent être diffusés aux commissions qui en ont l'usage (et pas seulement dans « les mains » de la commission « contrats »)
- Discuter de la gestion des encombrants par la société Innova